

Investissements chinois en Afrique : les ingrédients d'une stratégie de déstabilisation

Ali Askouri¹

La Chine a jeté son dévolu sur les richesses naturelles africaines pour alimenter son économie en pleine expansion. Tous les moyens paraissent valables aux autorités chinoises pour poursuivre cet objectif d'accaparement des ressources (pétrole, bois, terres, etc.). Jusqu'à entretenir un climat de tensions et de violences dans des régions entières, en particulier au Soudan, afin de tenir les concurrents potentiels à bonne distance.

L'économie chinoise a connu un taux de croissance impressionnant ces dix dernières années. D'après la Banque mondiale, *« depuis 2001, la croissance annuelle est en moyenne de 10 % et le commerce augmente au rythme de 30 % l'an [...] . Les trois dernières années ont été des années records pour la croissance mondiale. Or en 2005, mesurée en prix comparables, 29 % de cette croissance mondiale est le fait de la croissance chinoise, qui a aussi contribué à hauteur de 21 % à la croissance du commerce mondial »* (Banque mondiale, 2006). Depuis le tournant du millénaire, cet essor économique hors du commun pousse le gouvernement chinois à se mettre en quête de matières premières et de ressources énergétiques pour alimenter son industrie.

La Chine n'est pas une nouvelle venue en Afrique. Bien que sa relation avec les pays africains semble avoir longtemps été d'ordre symbolique, un examen plus poussé montre que le géant asiatique

1. Directeur du Piankhi Research Group, ancien président du Leadership Office of Hamdab Affected People (LOHAP), Soudan.

est impliqué dans les problèmes internes de l'Afrique depuis plusieurs décennies (Kitissou, 2007). Dans la foulée des indépendances, la Chine a établi des relations diplomatiques avec de nombreux pays africains et travaillé avec eux sous diverses bannières dans les forums internationaux et les organisations des Nations unies. Durant cette période cependant, les relations économiques sino-africaines se sont limitées à la construction de salles de conférence ou de stades en échange du soutien à la « politique d'une seule Chine² ».

La voie chinoise actuelle s'inspire du slogan « *Le développement est le principe ultime* » adopté par le président Deng Xiaoping en 1978. Ce principe implique la possibilité d'une coexistence entre entrepreneurs privés et investisseurs étrangers d'une part et secteur public dominant d'autre part (Kitissou, 2007). C'est suite à cette libéralisation partielle que l'économie a connu l'extraordinaire expansion que nous connaissons. Dès le milieu des années 1990 cependant, la Chine ne parvenait plus à satisfaire en interne son appétit de matières premières. Pour maintenir son taux de croissance économique à deux chiffres, elle n'a dès lors eu d'autre choix que de s'aventurer hors de ses frontières, sur d'autres continents. L'Afrique et ses ressources naturelles en abondance ont très tôt constitué une destination de choix.

Caractéristiques de l'intervention chinoise en Afrique

Chris Alden classe les points de vue qui s'affrontent au sein du débat international sur la nature de l'expansion chinoise en Afrique, en trois catégories : 1) les points de vue selon lesquels la Chine est avant tout un partenaire de développement ; 2) les points de vue envisageant surtout la Chine comme une concurrente économique ; 3) les points de vue assimilant d'abord la Chine à une force colonisatrice.

L'auteur soutient la troisième thèse. Nous l'imiterons dans cet article en nous efforçant de décrire la nature destructrice, opportuniste et déstabilisatrice de l'investissement chinois en Afrique. Nous tenterons de démontrer que derrière le vocabulaire trompeur de la « fraternité », de l'« amitié », de la « non-ingérence » et de la

2. La « politique d'une seule Chine » implique pour les pays tiers la non-reconnaissance de Taïwan sur la scène internationale.

« coopération Sud-Sud » se profile un agenda colonialiste à long terme (Alden, 2007).

Déstabiliser pour monopoliser, le cas du Soudan

Les autorités chinoises assurent régulièrement que les entreprises de leur pays investissent dans les régions d'Afrique où leurs homologues occidentales n'osent pas s'aventurer³. De prime abord cette déclaration semble positive. Elle laisse penser que les compagnies chinoises « s'aventurent dans la jungle » pour « aider les plus démunis ». L'analyse des conséquences concrètes des investissements chinois dans ces jungles et autres zones isolées révèle cependant une tout autre réalité : la mise en œuvre d'un agenda de déstabilisation de l'Afrique visant à promouvoir les intérêts monopolistiques de la Chine.

La Chine sait d'expérience que les entreprises occidentales concurrentes préfèrent ne pas travailler dans les pays instables ou en proie aux conflits. Et que quand bien même elles s'y risquent, elles subissent une telle pression d'organisations de défense des droits de l'homme et de l'environnement, qui les accusent d'alimenter le conflit, qu'elles sont souvent contraintes de jeter l'éponge. L'exemple de la société canadienne Talisman illustre la force de frappe des opinions publiques occidentales en la matière. Propriétaire de 25 % des parts de la société Greater Nile Petroleum Co., Talisman est devenue la cible d'une campagne de la part de fondamentalistes chrétiens et d'organisations non gouvernementales. L'entreprise a longtemps résisté, estimant être en règle avec les lois canadiennes. Mais contrairement aux calculs de Talisman, la campagne n'a pas faibli et après trois ans l'entreprise a finalement dû céder et se retirer du Soudan.

À l'inverse, le gouvernement et les entreprises chinois sont connus pour leur absence de préoccupation en matière de violations des droits humains. Toute critique à ce sujet est balayée d'un revers de la main par les responsables chinois et assimilée à de la propagande pro-occidentale servant les intérêts des ex-colonisateurs. Au Soudan par exemple, la Chine jouit d'une situation

3. Chen Fengying, expert de l'Institut des relations internationales contemporaines de Chine et conseiller de la sécurité de l'État déclarait le 23 avril 2004 au *Washington Post*: « La Chine fait face à la concurrence étrangère [...], les entreprises chinoises doivent investir dans les régions pétrolifères où les compagnies européennes et américaines ne sont pas présentes. Le Soudan incarne la mise en pratique de cette stratégie. »

semi-monopolistique dans le secteur du pétrole. La China National Petroleum Co. (CNPC) détient 40 % de la Greater Nile Petroleum Operating Company (GNPOC), est copropriétaire de l'oléoduc de 1600 km reliant la zone de production à Port-Soudan, a construit la raffinerie de Khartoum (coût estimé à 600 millions de dollars) et possède des stations service dans la capitale. La CNPC possède aussi la plupart des champs pétrolifères dans le sud du Darfour, dans le bassin de Melut et dans la zone de Thar Jath.

Cette position monopolistique a été rendue possible par la mise en œuvre d'une véritable « politique de la terre brûlée » que le gouvernement soudanais a menée entre 2001 et 2004, grâce à un arsenal militaire fourni par la Chine. Une politique parsemée de graves violations des droits humains et de déplacements forcés de populations. Les autorités chinoises et les dirigeants d'entreprise sont restés silencieux face aux bombardements et aux campagnes de déplacements, insensibles au destin de ces Africains pauvres dont l'amélioration des conditions de vie est pourtant présentée comme un objectif de la venue des Chinois. Et pour cause, ces conditions (violences, déplacements, massacres) sont considérées comme favorables à l'établissement par les entreprises chinoises d'un monopole sur les ressources naturelles.

Leur appétit incroyable pour les ressources naturelles et leur absence de préoccupation pour les droits humains les mettent effectivement en position de tirer un profit maximal de ces environnements instables. Les ingrédients recherchés sont les suivants : 1) création d'une zone d'insécurité permettant de repousser les entreprises occidentales hors des territoires convoités et de s'assurer une position de monopole ; 2) pillage des ressources naturelles et contrats extrêmement avantageux au prétexte que les opérations se déroulent au sein de « zones à risque ».

La distribution des parts prévues par l'accord établissant la GNPOC est la suivante : 40 % pour CNPC, 30 % pour Petronas (Malaisie), 25 % pour Videsh (Inde) et 5 % pour Sudapest, l'entreprise publique soudanaise. Bien que les compagnies pétrolières soient généralement discrètes quant aux détails de leurs contrats publics, la part du gouvernement soudanais dans la société d'exploitation du pétrole est une des plus faibles, voire la plus faible, dans l'histoire des contrats pétroliers. La Chine a donc un intérêt évident à déstabiliser les pays africains ou à soutenir des dictateurs qui sèment le trouble parmi la population pour permettre aux compagnies

chinoises de mener leurs opérations avec un retour maximal sur investissement... et un retour minimal pour la population africaine.

Au Soudan, la survie du gouvernement local est l'axe central de la politique chinoise. Toutes les actions poursuivies doivent concourir à cet objectif. C'est dans cet esprit que les diplomates chinois ont fait des pieds et des mains pour atténuer et reformuler les résolutions du Conseil de sécurité envers le gouvernement soudanais. L'enjeu pour la Chine n'est bien sûr pas la stabilité du pays ou la protection de personnalités politiques locales, mais la poursuite des conditions qui lui donnent un maximum de liberté et d'avantages en dehors de toute transparence.

Un autre aspect saillant de la politique africaine de la Chine est sa naïveté. Les leaders chinois semblent convaincus d'être en mesure de semer l'amitié et la concorde entre les pays africains, de Cape Town au Caire et de Nairobi à Accra. Une telle ambition ignore les contentieux et les conflits – ouverts ou latents – entre pays ou entre factions à l'intérieur des pays. Car les sociétés africaines ont leurs propres déchirures, qui remontent d'ailleurs souvent à l'époque antérieure à l'arrivée des Européens et qui ont par la suite été aggravées par la colonisation, puis par l'incapacité des États-nations africains à résoudre les problèmes de représentativité ethnique interne.

Déstabilisation et intérêts nationaux

La Chine souligne qu'elle offre des prêts ou des subventions (qui se chiffrent souvent en milliards de dollars) aux pays africains sans aucune contrepartie ni condition. Cette « générosité » soulève néanmoins de nombreuses questions.

Rappelons d'abord que la Chine est un système à parti unique et qu'en conséquence il lui est plus simple de négocier avec des gouvernements ou pays ayant une structure politique relativement semblable (parti unique ou dictature). Le Soudan et le Zimbabwe en sont les meilleurs exemples. En effet, la propension de la Chine à prêter de l'argent à quiconque frappe à sa porte est une politique dangereuse, qui encourage les coups d'État, en particulier en Afrique. En effet, avec ce genre de politique, la Chine envoie des signaux forts à de nombreux officiers de l'armée africains aspirant au pouvoir : « *Si vous vous emparez du pouvoir, vous pourrez toujours compter sur notre soutien financier.* »

À nouveau, comme la Chine prétend ne pas interférer dans les affaires internes, elle a toute latitude pour reconnaître n'importe quel groupe s'étant emparé du pouvoir par la force (tant que ce dernier soutient la « politique d'une seule Chine »). Cet encouragement implicite à l'instabilité s'oppose à la tendance générale au changement démocratique qui traverse le continent africain. Pire, les responsables chinois ne cessent d'affirmer que la démocratie ne convient pas à l'Afrique.

Ainsi le ministre des affaires étrangères Zhou Wenzhong a-t-il déclaré au *New York Times* que l'Occident était responsable de beaucoup des maux dont souffrait l'Afrique car « vous avez essayé d'imposer à ces pays l'économie de marché et le multipartisme, alors qu'ils n'y étaient pas préparés » (French, 2004). Le directeur de l'Exim Bank estime quant à lui que « les pays occidentaux parlent tous les jours de droits humains et de liberté, mais si les gens n'ont pas les moyens de regarder la télévision ou d'écouter la radio, comment pourraient-ils jouir des droits humains et de la liberté » (Reuters, 18 octobre 2007).

Le barrage de Méroé : illustration d'une stratégie

L'urbanisation galopante chinoise et la distribution inégale des revenus liés à la croissance économique accélérée de ces dernières années ont mis hors jeu des millions de ruraux pauvres⁴. Craignant pour sa propre stabilité politique interne, le Parti communiste chinois est en quête de terres pour délocaliser cette population excédentaire. L'Afrique serait la destination privilégiée : elle regorge de terres fertiles qui sont insuffisamment exploitées par ses habitants.⁵ Dans cette perspective, la Chine va jusqu'à instrumentaliser les projets qu'elle finance, afin de déstabiliser les communautés locales et ouvrir la voie à l'installation de colons chinois. Le projet

4. Les 10 % les plus riches de la population détiennent environ 40 % de la richesse nationale, tandis que les 10 % les plus pauvres n'en perçoivent que 2 %. En d'autres termes, 90 % de la population perçoit 60 % du revenu national. Ce déséquilibre majeur compromet les perspectives d'amélioration des conditions de vie de millions de personnes (Kitissou, 2007).

5. « L'Afrique possède de très nombreux pays riches en terres fertiles, mais la production alimentaire n'est pas à la hauteur de ces possibilités. Il n'y a pas de mal à laisser nos paysans quitter le pays pour devenir des propriétaires agricoles », a ainsi déclaré Li Rioug, le directeur exécutif de la China Exim Bank, à Chongqing, dans le sud-ouest de la Chine, là où l'on estime que la croissance urbaine devrait déplacer 12 millions de personnes dans la prochaine décennie (*Daily Telegraph*, 2008).

du barrage de Méroé au Soudan fournit une illustration de cette stratégie.

Le barrage de Méroé est un projet hydroélectrique de grande ampleur en amont de la quatrième cataracte du Nil, à 350 kilomètres au nord de Khartoum. Le coût total du projet n'est pas connu, mais les derniers chiffres fournis par les autorités sont de deux milliards de dollars. La contribution de la Chine à ce projet s'élève à 520 millions de dollars environ. Deux grandes entreprises chinoises ont remporté les deux gros contrats en jeu : la China International Water and Electrical Corporation (CWE) se chargera des travaux civils (555 millions de dollars), tandis que la China National Water Resource and Hydropower Engineering Corporation (CWHEC), également connue sous le nom de Sinohydro, mettra en place le système électrique (400 millions de dollars).

Le projet s'avère hautement préjudiciable pour les populations affectées par le barrage. En 2006, un article publié par le directeur général de Lahmeyer, société allemande chargée de la supervision du projet, et deux représentants officiels, évaluait à 70 000 le nombre de personnes touchées par le barrage : « *D'après le dernier recensement, environ 70 000 personnes, des paysans pour la plupart, seront affectées par le futur barrage* » (Failer et al., 2006). En juin 2007, le Bureau central de statistiques a mené une enquête dans la région d'Al Manasir (l'une des trois zones concernées par le barrage) afin d'étudier diverses options de réinstallation de la tribu Manasir. À cette occasion, le nombre total de familles affectées par le barrage dans cette seule région a été évalué à 20 619 (*Al Sahafa Daily*, 18 juin 2007), soit plus de 113 000 personnes si l'on se base sur la taille moyenne des familles dans cette région...

Depuis les débuts du projet, les autorités du barrage refusent catégoriquement de reconnaître les représentants élus des communautés des zones touchées. Lorsque les villageois ont essayé de faire entendre leur voix, une campagne d'intimidation sans précédent, jalonnée de violences et d'arrestations arbitraires, a été lancée contre leurs dirigeants (Askouri, 2007). Les tensions ont atteint leur paroxysme en 2006, lorsque les milices du barrage attaquèrent un rassemblement pacifique organisé par la communauté Amri dans la cour de l'école locale. Trois paysans innocents furent abattus à bout portant et plus de quarante autres furent blessés.

Suite à cet événement, le directeur général de la police a simplement déclaré : « *ce qui s'est passé relève de la responsabilité*

des gouverneurs des États du Nord et du Nil. C'est eux qui dirigent le comité de sécurité dans leurs États respectifs » (*Al Sahafa Daily*, 26 avril 2006). Une affirmation en complète contradiction avec la déclaration du commissionnaire du district de Méroé, qui assure que « *le gouvernement de l'État du Nord n'est en rien responsable de ce que les forces de police ont fait contre la population* » (*ibid.*). Le ministre de la justice a finalement mis sur pied un comité pour enquêter sur les circonstances de la fusillade. Celle-ci devait remettre ses conclusions une semaine plus tard (*Al Sahafa Daily*, 30 avril 2006). Deux ans plus tard, aucun rapport n'a été soumis et les assassins sont toujours en service.

Ces violences pourraient laisser penser que les communautés concernées sont opposées au projet de barrage. Il n'en est rien : elles ont clairement signifié au gouvernement qu'elles appuient le projet « *car il permettra, comme le dit le gouvernement, de résoudre le problème d'approvisionnement en électricité du pays* ». Le conflit porte donc sur le choix des sites de réinstallation des communautés. La majorité des communautés ont exigé d'être réinstallées sur les rives du futur réservoir, mais les responsables du barrage ont pourtant imaginé, avec le soutien des entreprises chinoises, des projets de réinstallation dans le désert et décidé d'y déplacer les gens contre leur volonté.

Une nouvelle chasse gardée

Gouvernement et officiels chinois ne cessent de répéter que la présence chinoise est synonyme de bénéfices et de développement pour l'Afrique. Ainsi d'après le directeur général de la banque Exim, « *malgré une présence de plus de 400 ans en Afrique, le colonialisme occidental n'a apporté ni développement ni richesse. La Chine de son côté est source de bénéfices pour l'Afrique. J'ai visité l'Afrique onze fois en deux ans et j'ai pu sentir le grand désir de la part de la population et des gouvernements africains de développer l'économie locale et de coopérer avec la Chine* » (*Reuters*, 18 octobre 2007). Les incidents mortels d'Amri révèlent cependant la vraie nature de la prétendue aide de la Chine, ainsi que le « grand désir » de développement et coopération qui l'habite.

Une confession du gestionnaire chinois du site de Méroé prouve que la Chine lance des projets tout en sachant pertinemment que ceux-ci susciteront inévitablement des violences locales, parce qu'ils violent les droits les plus fondamentaux des communautés

affectées. Dans une interview accordée au Business and Human Rights Resource Centre, le vice-président de la China International Water and Electrical Corp a déclaré que « *des agents de sécurité professionnels engagés par les entreprises et approuvés par le client et les ingénieurs sont disponibles 24 heures sur 24 pour sécuriser le site de construction et le campement* » (Askouri, 2007). La contradiction est ici évidente. Pourquoi des entreprises travaillant pour le bénéfice des peuples africains ont-elles besoin d'une telle protection permanente par des services de sécurité professionnels ?

Le premier objectif des investissements chinois au Soudan a été de créer des tensions et de l'instabilité dans différentes régions. Car le maintien à bonne distance des entreprises occidentales et des autres concurrents est au cœur même de la politique chinoise d'acaparement des ressources. L'ambassadeur chinois au Darfour, Liu Guijin, le dévoila en des termes dénués de toute ambiguïté lors d'un discours tenu à Washington en 2007, visant à défendre la position de la Chine au Darfour : « *Vous avez mangé toute la viande et ne nous avez laissés qu'un peu de soupe dans les régions les plus difficiles du monde. Et quand nous goûtons un peu de cette soupe nous sommes sévèrement condamnés. Est-ce vraiment juste ?* » (Sudan Tribune, 6 septembre 2007). Les événements dans les différentes régions du Soudan où elle opère (Sud-Soudan, Darfour, Amri) illustrent la manière dont la Chine mange sa soupe...

D'autres déclarations récentes de différents responsables chinois témoignent d'un comportement de type colonial envers l'Afrique, qu'ils considèrent comme leur nouvelle chasse gardée. À l'instar du dirigeant de l'Exim Bank, qui estime que « *les routes et les radios sont des besoins bien plus urgents pour les Africains que les droits de l'homme et la liberté. La Chine leur a fourni ces avantages concrets* » (Reuters, 18 octobre 2007). Si penser au nom du peuple africain et décider à sa place ce dont il a besoin n'est pas du colonialisme...

Dans l'imaginaire des fonctionnaires chinois, les Africains vivent encore à l'âge de pierre. Or aujourd'hui, partout en Afrique, les gens captent la télévision par satellite. Et même dans les villages pauvres où les gens ont peu de moyens, les habitants se cotisent pour acheter un poste de télévision qu'ils placent dans un lieu public. Les gens de ma région, une des plus isolées du Soudan, regardent les matchs du championnat de football anglais plus souvent que je ne le fais ici à Londres. En réalité, ce genre de dénigrement sert surtout

de prétexte aux officiels chinois pour justifier la colonisation, le pillage des ressources africaines et la destruction des communautés.

Opportunisme

Le conflit au Darfour montre jusqu'où peut aller l'opportunisme chinois. Lorsque la Chine a compris que la pression internationale croissante sur le gouvernement soudanais pour qu'il accepte la force de paix des Nations unies allait donner ses résultats, elle s'est empressée de tirer les marrons du feu. Dans la hâte, des réunions ont été organisées avec les responsables soudanais, dont les émissaires chinois sont sortis en déclarant qu'ils « *avaient convaincu le gouvernement d'accepter la force de paix* ». En s'appropriant publiquement cette victoire, les fonctionnaires chinois ont délégitimé le combat de tous ceux qui s'étaient engagés en soutien de la force de paix au Darfour.

La Chine n'hésite par ailleurs pas à s'attirer les faveurs des responsables africains en mettant à leur disposition des sommes dont ces derniers n'auraient pas osé rêver il y a seulement quelques années. Cinq milliards de dollars ont par exemple été proposés à la République démocratique du Congo en dépit des guerres qui ont secoué le pays pendant près de vingt ans. Les responsables chinois semblent croire que le gouvernement congolais sera en mesure de gérer une telle somme d'argent. Or il est évident que cet argent risque d'alimenter les conflits internes et de causer davantage de violences et de déplacements. L'expérience du Soudan le montre : la Chine soutient ouvertement le gouvernement qui accorde des licences aux entreprises chinoises, alors même que cet afflux de ressources intensifie les luttes politiques internes visant à obtenir une part du gâteau.

Conclusion

La Chine est déterminée à alimenter sa croissance économique par tous les moyens, notamment le pillage des ressources et la désstabilisation des zones qu'elle convoite. Dans les zones de conflit, comme le sud du Soudan, la politique chinoise vise à mettre de l'huile sur le feu : elle agit comme un catalyseur de violences pour mieux se profiler ensuite comme médiateur et garder toutes les cartes en main.

Les autorités chinoises répètent à l'envi qu'elles sont là pour construire des routes et ponts qui aideront l'Afrique à se développer.

On a maintenant suffisamment de recul pour affirmer que la plupart de ces projets sont conçus comme des « récompenses » pour les fonctionnaires africains qui traitent avec la Chine. Or ces projets creusent les déséquilibres régionaux et les inégalités sociales sans pour autant contribuer à la croissance du pays, car ils ne sont pas fondés sur de bonnes bases économiques.

Si elle veut améliorer son image internationale, la Chine devra prendre ses distances avec la dictature, la tyrannie et la corruption en Afrique. Elle ne pourra non plus ignorer plus longtemps les normes internationales qui régissent l'investissement dans le domaine de l'industrie extractive. Bref, elle devra accepter l'idée que l'accès privilégié aux ressources naturelles, quand bien même il constitue un axe stratégique pour le développement de la Chine et la stabilité de son système politique, ne justifie pas le recours à des manœuvres massivement préjudiciables aux populations locales.

Traduction de l'anglais: Magali Urbain

Bibliographie

- Alden C. (2007), *China in Africa*, Londres, Zed Books.
- Askouri A. (2007), « China's investment in Sudan: Displacing villages and destroying communities », Manji, F. & Mark S. (dir.), *African Perspectives on china in Africa*, Fahamu.
- Askouri A. (2004), « The Merowe dam: Controversy and Displacement in Sudan », *Forced Migration Review*, Refugee Studies Centre, Oxford University, n° 21, September.
- Banque mondiale (2006), China has a lot of lessons to offer to other developing countries, Pékin, web.worldbank.org, 7 décembre.
- Comboni Mission (2001), *Missionaries Working in Southern Sudan Denounce Oil Development*, www.comboni.org.uk/files/spring11.pdf, 18 février.
- Failer E. (Lahmeyer International, Chief Executive), Mutaz M. (Director General of Financing of the Dam Implementation Unit) et Al Tayeb A. (Resident Engineer of the Merowe Dam Project) (2006), « Merowe: The Largest Water Resources Project under construction in Africa », *Hydropower & Dams*, issue six.
- French H. (2004), « China in Africa: All Trade, With No Political Baggage », *New York Times*, 8 août.
- Kitissou M. (2007), *Africa in China's Global Strategy*, Ados & Abbey Publishers Ltd.
- Lahmeyer International (2002), *Environmental Assessment Report for Merowe Dam Project*, Avril.
- Merowe dam project, merowedam.gov.sd/en/index.php.
- Wolf A. (2007), « China Adjusts its Approach in Africa », *Power and Interests News Report*, 5 février.

